



## Centre d'expertise et de collaboration en troubles concomitants (CECTC)

# Surmonter les impasses de l'intersectorialité

## L'innovation collaborative en troubles concomitants

# 10 novembre 2021

**Format hybride**

En présentiel : amphithéâtre Pierre-Péladeau du CHUM  
1050, rue Saint-Denis, Montréal, métro Champ-de-Mars

En virtuel : sur Zoom

# PROGRAMME 10 NOVEMBRE 2021

Que vous soyez intervenant du réseau public ou du milieu communautaire, gestionnaire, professeur, décideur, une personne avec une expérience vécue, étudiant ou chercheur du domaine de la santé mentale et de la dépendance, cette activité scientifique vous concerne.

Les personnes vivant avec des troubles concomitants de santé mentale et de dépendance représentent une clientèle complexe dans le réseau de la santé. On les retrouve dans de nombreux autres secteurs du fait de facteurs et de conséquences aggravants, représentés par la syndémie. La pluralité des différents milieux d'intervention répond à des cadres de pouvoir définis et parfois réglementés, évoluant dans des sphères de compétences propres et avec des modalités d'interventions variées.

La complexité reflétée tant dans les troubles concomitants que dans l'imbroglio des actions autour de cette clientèle nécessite un meilleur arrimage des services, à travers des mécanismes

coordonnés entre les différents secteurs, dans le but de permettre une meilleure prise en charge de cette clientèle.

Cette nécessité d'offrir une réponse plus adaptée doit se traduire par une meilleure cohérence des actions sectorielles. Elle nécessite de réfléchir, dans une démarche de coconstruction, à des solutions innovantes afin de surmonter les impasses existantes et de favoriser la collaboration intersectorielle.

**Une attestation de présence sera remise aux participants.**

## INSCRIPTION

**Date limite d'inscription :**

**Présentiel : 1er novembre 2021 (places limitées) Virtuel : 7 novembre 2021**

**Tarifs\* :**

**Présentiel**

Régulier : 100 \$

Étudiant : 60 \$ (places limitées et justificatif requis)

Le passeport vaccinal sera exigé à l'entrée et les participants devront respecter les consignes sanitaires en vigueur. Un repas vous sera fourni pour le dîner.

**Virtuel**

Régulier : 75 \$

Étudiant : 40 \$ (justificatif requis)

Plateforme d'inscription :

\*Au besoin, pour les organismes communautaires, vous pouvez communiquer avec nous pour obtenir un tarif préférentiel.

**Stationnement**

Des places de stationnement ont été réservées pour les participants de cette activité au 1000, rue Saint-Denis en dessous de l'amphithéâtre. Les frais sont à la charge des participants.

**Hôtel**

Si vous souhaitez réserver une chambre à l'Hôtel Zéro 1 (situé au 1, boulevard René-Lévesque Est) en profitant d'un tarif préférentiel, vous pouvez appeler au 514 871-9696 ou au 1 855 301-0001, ou réserver en ligne : <https://www.zero1-mtl.com/fr>  
Code de réservation : CECTC1121

**Inscrivez-vous**



**8 H 30**  
**ACCUEIL ET SOUTIEN TECHNIQUE**  
**DISPONIBLE AU BESOIN**

**9 H 00**  
**MOT DE BIENVENUE**

**Dr Didier Jutras-Aswad**  
*Président du CECTC*

**Objectifs :**

- Présenter la notion de complexité des troubles concomitants, engendrés par des contextes de syndémie
- Introduire la nécessité de collaboration intersectorielle pour répondre aux besoins des personnes vivant avec des troubles concomitants
- Identifier les principaux acteurs de la collaboration intersectorielle en troubles concomitants

**9 H 15**  
**LA COLLABORATION INTERSECTORIELLE :**  
**CONCEPT ET ENJEUX**  
**Mme Nassera Touati**

*Professeure titulaire, École nationale  
d'administration publique (ENAP)  
Présentation : 30 minutes  
Période de questions : 15 minutes*

**Objectifs :**

- Justifier l'importance de la collaboration intersectorielle
- Clarifier la notion de collaboration intersectorielle
- Discuter des enjeux liés à ces collaborations
- Présenter certaines stratégies qui pourraient favoriser le développement de ces collaborations

**10 H 00**  
**PAUSE-SANTÉ**

**10 H 15**  
**LE PARTENARIAT PATIENT DANS**  
**LA COLLABORATION**

**M. Vincent Dumez**

*Codirecteur, Centre d'excellence  
sur le partenariat avec les patients et le public  
(CEPPP)*

*Présentation : 40 minutes*

*Période de questions : 25 minutes*

**Objectifs :**

- Comprendre l'application de la notion de partenariat de soins au contexte spécifique des personnes vivant avec des troubles concomitants;
- Exposer en quoi les personnes vivant avec des troubles concomitants sont des agents de transformation et d'intersectorialité incontournables;
- Discuter des conditions organisationnelles optimales pour que les personnes vivant avec des troubles concomitants puissent devenir des partenaires de transformation et d'intersectorialité.

**11 H 20**  
**EXPÉRIENCE DE COLLABORATION**  
**INTERSECTORIELLE**

**M. Martin Charron**

*Inspecteur prévention et soutien opérationnel,  
Régie intermunicipale de police Thérèse-De  
Blainville*

**Mme Noémie Lacombe**

*Coordonnatrice des services psychosociaux  
généraux adulte et des dossiers transversaux,  
CISSS des Laurentides*

*Présentation : 30 minutes*

*Période de questions : 10 minutes*

**Objectifs**

- Faire connaître le modèle de collaboration entre la mission de la RIPTB et celle du CISSS des Laurentides
- Présenter l'évolution du projet en identifiant les enjeux et les défis rencontrés
- Exposer les solutions gagnantes qui ont favorisé l'avancée du projet.



**12 H 00**  
**DÎNER**

**13 H 00**  
**REMISE DE PRIX CQDPCM**

**13 H 15**  
**ATELIERS PROPOSÉS SUR  
LA COLLABORATION INTERSECTORIELLE  
EN TROUBLES CONCOMITANTS (3 CHOIX)**

- A. Organisations de santé  
et milieux communautaires
- B. Diversité
- C. Défis spécifiques  
de l'intersectorialité en région

*Atelier : 40 minutes*

*Retour en grand groupe : 20 minutes*

**Objectifs :**

- Identifier la nature des enjeux et les groupes/  
milieux concernés
- Échanger sur les défis rencontrés dans  
la collaboration
- Faire ressortir des conditions gagnantes pour  
dénouer les enjeux et impasses rencontrés

**14 H 15**  
**PAUSE-SANTÉ**

**14 H 45**  
**VERS DES ACTIONS CONCRÈTES POUR  
FAVORISER LA COLLABORATION  
INTERSECTORIELLE**

**Animation : Mme Karine Bertrand**  
*Vice-présidente du CECTC*

**Panélistes :**

**M. Vincent Dumez**, codirecteur, CEPPP  
**Mme Marie Jauffret-Roustide**, sociologue,  
Inserm  
**M. Michel Lorange**, éthicien clinique  
**Mme Kathy Malas**, adjointe au président-  
directeur général et chercheuse, CHUM  
**Mme Nassera Touati**, professeure titulaire,  
ENAP

*Échanges et discussion : 75 minutes*

**Objectifs :**

- Identifier les barrières principales à la  
collaboration intersectorielle
- Proposer des avenues d'amélioration  
permettant de favoriser une collaboration  
intersectorielle propre aux troubles  
concomitants
- Discuter des composantes clés d'un plan  
d'action visant à améliorer la collaboration  
intersectorielle en troubles concomitants

**16 H À 16 H 30**

**MOT DE LA FIN**  
**REMISE DE PRIX ET ÉVALUATION  
DE L'ACTIVITÉ**

**Prix Intégration**

Pour reconnaître la contribution d'individus  
et d'équipes du réseau de la santé et des  
services sociaux ou du milieu communautaire  
qui sont engagées auprès de personnes  
souffrant de troubles concomitants et  
soucieuses d'améliorer l'intégration des soins,  
le CECTC a créé deux prix qui seront remis  
dans le cadre de son activité scientifique  
annuelle.

Pour en savoir davantage ou pour soumettre  
une candidature : **Cliquez ici**

**Animateur de la journée**

**Yanick Villedieu**, journaliste scientifique  
et animateur

Pour information : Clémence Provost Gervais  
clemence.provost.gervais.chum@ssss.gouv.qc.ca  
514 890-8000, poste 30801  
<https://ruiss.umontreal.ca/cectc/>